

# Conditions Générales de vente en ligne

## Agence Savoie Mont Blanc

### **ARTICLE 1. OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

L'Agence Savoie Mont Blanc, ci-après désignée l'« ASMB », est une association Loi 1901 visant la promotion touristique des départements Savoie et Haute-Savoie. Elle propose par ailleurs à la vente en ligne des objets, vêtements, accessoires et produits dérivés « l'Agence Savoie Mont Blanc », ci-après désignés les « Produits ».

Les présentes Conditions Générales de Vente en ligne, ci-après désignées les « CGV », régissent toutes les opérations de vente de Produits réalisées par l'ASMB sur la boutique en ligne <http://www.savoie-mont-blanc.com/boutique>, ci-après désignée le « Site », auprès de toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine, ci-après désigné le « Client ».

La boutique en ligne de l'ASMB via le Site est en accès libre et gratuit à tout internaute.

Le Client déclare, préalablement à la passation de commande, avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGV. Par conséquent, toute passation de commande sur le Site vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV, ce que le Client reconnaît expressément.

L'ASMB se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV en publiant sur son Site une nouvelle version. En cas de modification des CGV, ces modifications sont opposables à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus ultérieurement. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Les CGV sont mises à la disposition des Clients sur le site internet de l'ASMB dans la rubrique « Conditions générales de vente », où elles sont directement consultables ; elles peuvent également lui être communiquées sur simple demande du consommateur par courrier électronique.

Pour l'application des présentes, il est convenu que l'ASMB et le Client sont ci-après collectivement désignés les « Parties » et individuellement la « Partie ».

### **ARTICLE 2. PRODUITS**

#### **2.1. Caractéristiques essentielles et présentation**

Les photographies ou illustrations des Produits présentées sur la boutique sont non-contractuelles. Les écrans d'ordinateur ou de smartphones peuvent altérer ou changer les couleurs et l'aspect des matières et Produits. En conséquence, la responsabilité de l'ASMB ne saurait être engagée en cas de non-conformité entre l'une de ces photographies ou illustrations et le Produit.

L'ASMB informe le Client des caractéristiques essentielles des Produits offerts à la vente, relatives, notamment à :

- Le modèle, la couleur ;
- Les tailles ;
- La composition ;
- Les références du Produit ;
- Le prix ;
- Les garanties ;
- Les caractéristiques techniques ;
- Etc.

Les Produits sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à la loyauté des transactions commerciales et à la protection des consommateurs au moment de leur mise sur le marché.

## **2.2. Disponibilité des Produits**

L'ASMB s'engage à honorer les commandes en ligne dans la limite des stocks disponibles.

Les Produits disponibles sont ceux figurant sur la boutique en ligne au jour de sa consultation par le Client, sauf mention contraire et cas particuliers comme stock erroné en raison d'un problème technique.

A défaut de disponibilité ou en cas de rupture de stock d'un Produit commandé, l'ASMB s'engage à en informer au plus tôt le Client par courrier électronique ou par téléphone.

Dans le cadre d'une commande comprenant plusieurs Produits, si l'un des Produits commandés est indisponible, l'ASMB procédera à l'expédition de la commande comprenant uniquement les Produits disponibles.

En cas d'annulation, le Client sera remboursé dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la réception de sa demande de remboursement si le paiement est déjà intervenu.

## **ARTICLE 3. COMMANDES**

Le Client effectue sa commande à partir de la boutique en ligne de l'ASMB et choisit le nombre de Produits, la couleur et la taille. Toute commande vaut pour acceptation du prix correspondant au(x) Produit(s) commandé(s).

Avant validation de sa commande, le Client est invité à vérifier le contenu de son panier. Le Client peut accéder aux caractéristiques essentielles des Produits dans leur fiche produit respective.

Le Client indique ses renseignements personnels, à savoir notamment son nom, prénom, adresse de livraison, adresse électronique, numéro de téléphone.

Le Client s'engage à communiquer des informations exactes et complètes. Les informations communiquées par le Client lors de la passation de commande engagent celui-ci.

Le Client renseigne également ses coordonnées bancaires valant obligation de paiement.

Le Client vérifie que les informations sont exactes puis valide sa commande. Cette validation de commande vaut pour acceptation de l'intégralité des présentes CGV, sans réserve.

Enfin, le Client procède au paiement. Il recevra sa confirmation de commande par mail.

Dès l'enregistrement de sa commande, un accusé de réception de celle-ci lui est envoyé à l'adresse mail qu'il a communiquée.

Cet accusé de réception valide la transaction. Le Client accepte que les systèmes d'enregistrement informatisé de la commande valent comme preuve de l'achat et de date d'achat.

L'ASMB se réserve le droit de refuser ou d'annuler une commande si celle-ci semble anormale, notamment au regard des quantités et des prix commandées, laissant penser que le Client achète les Produits pour les revendre.

L'ASMB pourra également refuser ou annuler une commande lorsqu'un litige relatif au non-paiement d'une commande antérieure est en cours avec le Client.

## **ARTICLE 4. PRIX – PAIEMENT**

### **4.1. Prix**

Le prix de vente du Produit est celui en vigueur au jour de la commande, et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors frais de transports.

Les frais de livraison sont indiqués aux Clients avant la validation de la commande et seront facturés en supplément.

Le montant total dû par le Client est indiqué sur la page de confirmation de commande qui vaut consentement du Client.

En cas de promotion, l'ASMB s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée pendant la durée de la promotion et exclusivement à cette période.

L'ASMB se réserve le droit de modifier les tarifs indiqués sur la boutique à tout moment et sans préavis. Les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

### **4.2. Modalités de paiement**

L'intégralité du paiement s'effectue au moment de la commande, en euros.

Le paiement s'effectue par carte bancaire uniquement : CB, VISA, MASTERCARD, EUROCARD.

En cas de non-paiement ou de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes accrédités, l'ASMB se réserve le droit de refuser une commande.

### **4.3. Sécurisation des paiements**

Les règlements par carte bancaire sont réalisés par le biais du système de sécurité Shopify Payments.

Les données du Client ne peuvent être ni détectées, ni interceptées, ni utilisées par des tiers.

A aucun moment les données financières du Client ne transitent sur le système informatique de l'ASMB.

Shopify Payments vérifie que la connexion avec le navigateur du Client est sécurisée avant d'envoyer le formulaire de paiement à l'institution bancaire qui effectue la transaction financière.

Shopify Payments étant un prestataire technique, il ne prend pas en charge les contestations liées aux commandes lesquelles sont traitées directement par ASMB ou le cas échéant par la banque du Client.

La transaction est débitée sur la carte bancaire du Client au plus tard après vérification des données de celles-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client.

Conformément à l'article L.132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise l'ASMB à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au prix de sa commande.

À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter, que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien et qu'il dispose des autorisations nécessaires pour procéder au paiement le cas échéant. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue.

Dans le cas où le débit des sommes dues par le Client serait impossible, la vente en ligne serait immédiatement résolue de plein droit et la commande serait annulée.

Un reçu de paiement est envoyé par courrier électronique au Client.

## **ARTICLE 5. RESERVE DE PROPRIETE DES PRODUITS VENDUS**

LES PRODUITS DEMEURENT LA PROPRIETE DE L'ASMB JUSQU'A ENCAISSEMENT DE TOUTES LES SOMMES DUES PAR LE CLIENT AU TITRE DE LA COMMANDE.

## **ARTICLE 6. LIVRAISON**

Les Produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée par le Client au cours du processus de commande.

Il appartient au Client de vérifier l'exhaustivité et la conformité des renseignements qu'il fournit à l'ASMB, cette dernière n'étant en aucun cas, responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences en termes de retard ou d'erreur de livraison. Dans ce contexte, tous les frais engagés pour la réexpédition des Produits seront entièrement à la charge du Client.

Les délais de livraison sont communiqués au Client dans sa confirmation de commande et sont communiqués à titre indicatif. Il est précisé que les délais de livraison indiqués s'entendent en jours ouvrés, hors samedi, dimanche et jours fériés, et correspondent aux délais moyens habituels incluant les délais de traitement, de préparation et d'acheminement de la commande. Ils courent à compter de la date de confirmation de la commande par l'ASMB.

L'ASMB livre uniquement en France Métropolitaine.

En tout état de cause, l'ASMB livrera les commandes dans un délai maximum de trente (30) jours ouvrés en France métropolitaine.

En cas de dépassement de la date de livraison, le Client a la possibilité d'obtenir la résolution du contrat de vente par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Agence Savoie Mont-Blanc, Eshop, 89 rue Amiral Gérard Daille, Immeuble Inedy, CS 62509, 73025 Chambéry, si, après avoir enjoint l'ASMB d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, cette dernière ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Le contrat est, le cas échéant, considéré comme rompu à réception, par l'ASMB, de la lettre, sauf si elle a effectué la livraison entre-temps.

En cas de résolution, le Client est remboursé, par tout moyen de paiement, de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de réception de la lettre par l'ASMB.

L'ASMB ne pourra être tenue responsable de l'inexécution du contrat, notamment en cas de défaut de livraison, due au Client (mauvais renseignement de l'adresse de livraison) ou à un cas de force majeure.

## **ARTICLE 7. RECEPTION**

Au moment de la réception des Produits, le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage et l'intégrité des Produits livrés, et d'émettre, le cas échéant, toute réserve et réclamation sur le bordereau de livraison du transporteur et d'en informer l'ASMB en lui adressant une copie des réserves faites auprès du transporteur par courrier postal ou électronique dans les cinq (5) jours ouvrables suivants la date de livraison des Produits à l'adresse suivante : [boutique@agencesmb.com](mailto:boutique@agencesmb.com)

Le Client doit également formuler auprès de l'ASMB dans un délai de cinq (5) jours à compter de la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de manquant. Toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de manquant. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée sans possibilité de recours.

Le Client est également tenu de vérifier la conformité des Produits reçus en exécution de sa commande au moment de la livraison. Tout(e) non-conformité ou défaut devra être notifié(e) à l'ASMB dans les délais légaux.

## **ARTICLE 8. GARANTIES**

L'ASMB est responsable des défauts de conformité du Produit dans les conditions de l'article L.217-4 et suivants du code de la consommation et des défauts cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil.

*« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.*

*« Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.*

*« La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.*

*« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.*

*« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.*

*« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.*

*« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :*

*« 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;*

*« 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;*

*« 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;*

*« 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.*

*« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la*

*résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.*

*« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.*

*« Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.*

*« Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.*

*« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).*

*« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »*

*Article L.217-4 du code de la consommation : " Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :*

*1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévue au contrat ;*

*2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;*

*3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;*

*4° Il est mis à jour conformément au contrat.*

*Article L.217-5 du code de la consommation : I. En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :*

*1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;*

*2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;*

*3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;*

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

1. Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III. Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Article L.217-6 du code de la consommation : Lorsqu'à l'occasion du contrat, un traitement de données à caractère personnel est opéré par le professionnel, un manquement de sa part aux obligations lui incombant au titre du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dès lors que ce manquement entraîne le non-respect d'un ou de plusieurs critères de conformité énoncés à la présente section, est assimilé à un défaut de conformité, sans préjudice des autres recours prévus par ces textes.

Article L.217-7 du code de la consommation : Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Article L.217-8 du code de la consommation : En cas de défaut de conformité, le consommateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section.

Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.



Article L.217-9 du code de la consommation : Le consommateur sollicite auprès du vendeur la mise en conformité du bien, en choisissant entre la réparation et le remplacement. A cette fin, le consommateur met le bien à la disposition du vendeur.

Article L.217-10 du code de la consommation : La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur. La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur

Article L. 217-12 du code de la consommation : Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;

2° De l'importance du défaut de conformité ; et

3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil. Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable.

Article L. 217-13 du code de la consommation : Tout bien réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

Dès lors que le consommateur fait le choix de la réparation mais que celle-ci n'est pas mise en œuvre par le vendeur, la mise en conformité par le remplacement du bien fait courir, au bénéfice du consommateur, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au bien remplacé. Cette disposition s'applique à compter du jour où le bien de remplacement est délivré au consommateur.

Article 1641 du code civil : " Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus".

Article 1644 du code civil : « l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix, telle qu'elle sera arbitrée par experts.

Article 1648 alinéa 1 du code civil : " L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice."

En cas de retour pour non-conformité ou vice caché, le Client doit faire une demande au service client de l'ASMB, par mail en faisant état de manière détaillée du défaut ou de la non-conformité constaté(e).

L'ASMB examinera la demande du Client et précédera, à l'échange ou au remboursement du ou des Produits, des frais d'envoi et de retour, si celle-ci s'avère fondée.

Aucun retour pour non-conformité ou vice caché ne sera accepté sans validation préalable de l'ASMB.

## **ARTICLE 9. DROIT DE RETRACTATION**

### **9.1. Modalités d'exercice du droit de rétractation**

Conformément aux dispositions du code de la consommation, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ou payer de pénalités, à l'exception des frais de retour, en remplissant le formulaire type de rétractation disponible ci-après ou en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : [boutique@agencesmb.com](mailto:boutique@agencesmb.com). Le Client recevra alors, sans délai, un accusé de réception de sa rétractation par courriel.

Dans les quatorze (14) jours suivant la transmission du formulaire ou du courriel de rétractation à l'ASMB, le Client doit renvoyer les Produits à l'adresse suivante :

L'Agence Savoie Mont Blanc  
SAV Eshop  
89 rue Amiral Gérard Daille  
Immeuble Inedy  
CS 62509  
73025 Chambéry

Il appartient au Client de bien conserver la preuve de dépôt du colis qui lui sera remise par La Poste, le tampon de La Poste faisant foi de la date de retour du Produit. Le retour étant à la charge du Client, en cas de perte du colis, aucun remboursement ne pourra être effectué.

L'ASMB s'engage à rembourser au Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, le prix du Produit ainsi que les frais de livraison standard, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de récupération des Produits.

Les frais de retour et les risques sont à la charge du Client.

Conformément aux dispositions du code de la consommation, le Client ne peut exercer de droit de rétractation pour les Produits confectionnés selon ses propres spécifications ou nettement personnalisés.

### **9.2. Cas d'exclusions du droit de rétractation**

Le droit de rétractation ne pourra être exercé que pour les Produits retournés complets en parfait état, propres, dans leur emballage. Les produits retournés incomplets, abîmés, endommagés ou impropres à la commercialisation, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas repris.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, « *le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats (...) de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;* ».

## **ARTICLE 10. RESPONSABILITE**

La responsabilité de l'ASMB ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une impossibilité d'accéder au Site, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure tel que défini à l'article 12 ci-après.

Le Client est seul responsable des dommages occasionnés au Produit, à lui-même ou à un tiers résultant d'une mauvaise utilisation des Produits et la responsabilité de l'ASMB ne pourra en aucun cas être recherchée à ce titre.

En outre, la prise en charge de dommages liés notamment à un mauvais stockage ou une mauvaise manipulation des Produits par le Client, à une livraison défectueuse au consommateur, à un cas de force majeure, et plus généralement à toute opération hors du contrôle de l'ASMB, incombe au seul Client, et ne pourra donc donner lieu à une prise en charge par l'ASMB notamment par note de débit ou facture de pénalité.

## **ARTICLE 11. SERVICE CLIENT**

Pour toute information, question, réclamation, le service clients d'ASMB est à la disposition du Client :

- Par mail : [boutique@agencesmb.com](mailto:boutique@agencesmb.com)
- Par courrier :

L'Agence Savoie Mont Blanc  
SAV Eshop  
89 rue Amiral Gérard Daille  
Immeuble Inedy  
CS 62509  
73025 Chambéry

## **ARTICLE 12. FORCE MAJEURE**

La responsabilité de l'ASMB ne pourra être recherchée pour tout retard ou manquement contractuel résultant d'un cas de force majeure, à savoir un événement extérieur aux Parties, irrésistible et imprévisible.

L'exécution des obligations incombant à l'ASMB sera suspendue par la survenance d'un événement constitutif de force majeure au sens de la jurisprudence des tribunaux français.

Dans de telles circonstances, l'ASMB préviendra le Client, par écrit, dans les huit (8) jours de la date de survenance des événements, les obligations liant l'ASMB et le Client, étant suspendues de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de trente (30) jours à compter de la date de survenance de celui-ci, les obligations liant l'ASMB et le Client pourront être résiliées par la Partie la plus diligente sans qu'aucune des Parties ne puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

## **ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les droits de propriété intellectuelle afférents aux Produits et documents de même que les marques déposées par l'ASMB sont et demeurent la propriété exclusive de l'ASMB.

Les présentes CGV n'emportent en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle afférents aux Produits et documents remis au Client.

Par conséquent, le Client s'interdit de reproduire et/ou utiliser, à quelque fin que ce soit, et/ou créer la confusion avec la dénomination et/ou la marque « L'AGENCE SAVOIE MONT BLANC » et/ou tout signe distinctif détenu par l'ASMB.

Tous documents et informations qui seraient transmis au Client par quelque moyen que ce soit demeurent la propriété exclusive de l'ASMB et ne peuvent être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par le Client.

## **ARTICLE 14. DONNEES PERSONNELLES**

### **14.1 Typologie des données collectées**

Les données personnelles collectées et ultérieurement traitées par ASMB sont celles que le Client transmet volontairement via le Site à l'ASMB, ou qui ont fait l'objet d'une collecte antérieure spéciale soumise à autorisation. Il peut s'agir notamment des informations suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse électronique, adresse postale du Client, strictement utiles à la finalité des présentes.

### **14.2 Finalité de la collecte des données personnelles**

Le Client autorise l'ASMB à sauvegarder ces informations personnelles dans un fichier de l'ASMB, en vue notamment de l'enregistrement du Client, la gestion de la commande du Client, la gestion du paiement de la commande, la livraison des Produits, le service après-vente.

### **14.3 Transmission des données à des tiers**

Les données collectées pourront être, dans la mesure où cela s'avère nécessaire au regard des finalités énoncées ci-dessus, transmises aux prestataires de l'ASMB (prestataires indépendants, hébergeurs,...) concourant à la réalisation des réservations, contrôle de l'identité et de l'inscription de l'ambassadeur, ceci afin de répondre favorablement aux demandes du Client.

Toutefois, l'ASMB s'engage à ne pas transmettre les données fournies à des tiers autres et hors de l'Union Européenne.

#### **14.4 Durée de conservation des données personnelles**

Ces données personnelles sont stockées et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant.

À tout le moins, les données sont conservées pour une durée maximale de trois (3) ans à compter de la fin de l'événement.

#### **14.5 Droit d'accès et de rectification**

Le Client est informé que, conformément aux réglementations française et européenne en vigueur, il dispose des droits suivants sous réserve de justifier de son identité :

- Le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel le concernant fassent l'objet de traitements autres que ceux annoncés aux présentes auxquels il a consenti ;
- Le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données collectées fassent l'objet d'un traitement commercial actuel ou futur par le responsable du traitement ;
- Le droit de s'informer sur les traitements auxquels ses données à caractère personnel donnent lieu ;
- Le droit d'obtenir des informations relatives aux traitements concernant les données à caractère personnel gérées par ASMB et toutes informations permettant de connaître et, au besoin, contester la logique qui préside aux traitements des dites données ;
- Le droit d'obtenir copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi qu'un droit de rectification, de portabilité, de mise à jour ou de suppression de tout ou partie des dites données.

Le Client peut exercer ce droit en s'adressant à l'ASMB, en indiquant ses nom, prénom et adresse électronique, par courriel à l'adresse suivante : [boutique@agencesmb.com](mailto:boutique@agencesmb.com) ou par courrier postal à l'adresse :

L'Agence Savoie Mont Blanc,  
Eshop  
89 rue Amiral Gérard Daille,  
Immeuble Inedy  
CS 62509,  
73025 Chambéry

Le Client est informé que s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique il peut s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage, par exemple : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

#### **14.6 Plainte auprès de l'autorité compétente**

Si le Client considère que l'ASMB ne respecte pas ses obligations au regard de ses données personnelles, il lui est rappelé qu'il peut adresser une plainte ou une demande auprès de l'autorité compétente.

Il est rappelé qu'en France l'autorité compétente est la CNIL à laquelle le Client peut adresser une demande par voie électronique en cliquant sur le lien suivant :  
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes/internet>.

## **ARTICLE 15. FORCE PROBANTE DES ECRITS ELECTRONIQUES**

Les écrits électroniques entre les Parties ont force probante au regard des CGV. En conséquence, il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste ou preuve contraire, les données conservées par l'ASMB dans son système d'information ont force probante entre les Parties en cas de différend.

## **ARTICLE 16. INDEPENDANCE DES CLAUSES**

Dans le cas où l'une (ou plusieurs) disposition(s) des présentes conditions générales de vente devai(en)t être tenue(s) pour invalide(s), la validité des autres stipulations ne saurait être remise en cause sauf si elles présentaient un caractère indissociable avec la disposition invalidée.

## **ARTICLE 17. INTEGRALITE DE LA VOLONTE DES PARTIES**

Les dispositions des présentes CGV qui expriment l'intégralité de la volonté des Parties, se substituent entièrement à tous les accords, discussions et négociations antérieures ayant pu exister entre elles et relatifs à l'objet des présentes.

## **ARTICLE 18. NON-RENONCIATION**

Le fait que l'ASMB ne se prévale pas à un moment quelconque d'une prérogative reconnue par les présentes CGV ne saurait être interprété comme valant renonciation par cette dernière à se prévaloir ultérieurement de la prérogative correspondante.

## **ARTICLE 19. DROIT APPLICABLE – LITIGES – MEDIATION**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française, l'application de toute convention internationale étant exclue.

En cas de litige, le Client est informé qu'il peut recourir à un médiateur de la consommation, après l'échec d'une tentative de règlement amiable directement auprès de l'ASMB, conformément aux dispositions du code de la consommation.

A ce titre, le Client est informé que l'ASMB a désigné le médiateur suivant :

### **L'Association Médiation Tourisme et Voyage, association Loi 1901**

La mise en œuvre de la médiation est initiée soit à partir du site internet <https://www.mtv.travel/> ou par courrier par voie postale accompagné du formulaire de saisine et des pièces justificatives (à consulter sur le site) à l'adresse :

**MTV – MEDIATION TOURISME VOYAGE**  
**Service dépôt des saisines**

**BP 80303  
75823 PARIS cedex 17**

Le Client trouvera des informations à ce sujet sur le site suivant :  
<https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

A défaut de médiation, la compétence juridictionnelle est celle des tribunaux français, le tribunal compétent étant désigné selon les règles de procédure en vigueur en France au moment du litige.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

### **MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION**

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de L'AGENCE SAVOIE MONT BLANC, Eshop, 89 rue Amiral Gérard Daille, Immeuble Inedy, CS 62509, 73025 Chambéry / [boutique@agencesmb.com](mailto:boutique@agencesmb.com)

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Date et Signature du (des) consommateur(s) :

*(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)*

(\*) Rayez la mention inutile.